



**BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIER
DIMANCHE 3 AOÛT
SAINT LAURENT DES VIGNES**

PRÉCISEZ : **PROFESSIONNEL** **PARTICULIER**

Le comité des fêtes se réserve exclusivement le droit de vendre nourriture et boissons

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE

MAIL (EN MAJUSCULE) : TÉLÉPHONE :

RÉSERVATION EMPLACEMENT (3mètres:6€) plus d'informations au 06.98.71.26.88 (cocher et remplir) :

1 EMPLACEMENT 3 mètres	<input type="checkbox"/> SANS VÉHICULE UNIQUEMENT	6€
2 EMPLACEMENTS 6 mètres	<input type="checkbox"/> VOITURE SEULE immatriculation :	12€
3 EMPLACEMENTS 9 mètres	<input type="checkbox"/> Voiture seule immatriculation : <input type="checkbox"/> Fourgon/camping-car seul immatriculation : <input type="checkbox"/> Voiture + remorque immatriculation :	18€
Emplacement(s) supplémentaire(s) (3m=6€) emplacement(s) supplémentaire(s) = x 6€€
<input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre du comité des fêtes de Saint Laurent des Vignes) <input type="checkbox"/> Espèce		TOTAL :€

PAS DE RÉSERVATION SANS DOCUMENTS OBLIGATOIRES:

- Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso (particulier)
- Photocopie recto-verso de la carte professionnelle en cours de validité ou d'un justificatif d'activité (professionnel)
- Paiement

DÉCLARE SUR L'HONNEUR (cochez):

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année 2025 (article R321-9 du code pénal)
- En m'inscrivant, je déclare avoir pris bonne note du règlement de la manifestation et l'accepte

FAIT À : LE :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner complété, avec le règlement (chèque ou espèce) et la photocopie de la pièce d'identité de la personne inscrite sur le bulletin par courrier uniquement à cette adresse :

Comité des fêtes de Saint Laurent des Vignes – Chez Mme GOUZOU Caroline 40, route du coteau 24100 Saint Laurent des Vignes